



## LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Cher(e) Sociétaire,**

L'année 2026 va s'ouvrir dans un contexte exigeant pour le monde de l'assurance. Les grands équilibres économiques et

climatiques se transforment, les attentes des assurés évoluent, et les cadres réglementaires se renforcent. Ces mutations redessinent profondément notre métier et interrogent la place des mutuelles à taille humaine dans cet environnement en mouvement.

L'augmentation des événements climatiques extrêmes, l'évolution des modes de vie et la digitalisation rapide imposent une adaptation permanente. Ces défis ne sont pas seulement techniques : ils appellent une réflexion collective sur la manière d'assurer demain. Et notre engagement est clair : anticiper ces nouveaux risques tout en préservant l'accessibilité et la solidarité qui fondent notre modèle mutualiste afin d'être fidèle à notre vocation : protéger durablement, accompagner équitablement et agir collectivement.

Si le numérique transforme en profondeur la relation entre sociétaires et assureurs, nous savons surtout qu'aucune technologie ne remplace l'écoute et la proximité. C'est pourquoi nous investissons à la fois dans des outils modernes et dans la formation de nos équipes, pour maintenir un accompagnement humain, réactif et personnalisé. Pour les Assurances Mutuelles de Picardie, cette transformation ne doit jamais se faire au détriment de ce qui fait notre force : la proximité, la solidarité et la confiance.

En 2025, cette dynamique s'est encore renforcée avec l'arrivée de nouvelles compétences au service du développement de la mutuelle et, avant tout, de celui de nos assurés.

Nous avons poursuivi notre accompagnement des collectivités territoriales, soutenu la vie associative et intensifié notre engagement dans le sport picard. Ces actions concrètes illustrent pleinement nos valeurs : la proximité, la solidarité et la fidélité au territoire.

Ces dernières années, le cadre réglementaire du monde de l'assurance s'est considérablement densifié : gouvernance, conformité, cybersécurité, reporting... Autant d'exigences nécessaires pour protéger les assurés, mais qui représentent un défi réel pour les structures à taille humaine. Face à cette complexité croissante, nous restons vigilants et engagés : maîtriser nos coûts, simplifier nos outils, renforcer notre efficacité, sans jamais compromettre la qualité du service que nous devons à nos sociétaires.

À l'aube de 2026, nous restons fidèles à notre mission : vous offrir une assurance utile, durable et profondément humaine. Et si certains mesurent la force d'un assureur à sa taille, nous savons qu'elle se reconnaît surtout à sa présence, au moment où l'on en a vraiment besoin.

Merci à chacune et chacun de vous pour votre fidélité et votre engagement à nos côtés. C'est ensemble que nous ferons face aux défis de demain, fidèles à nos valeurs et à notre territoire.

Au nom du Conseil d'Administration et des collaborateurs de l'entreprise, je vous souhaite une **excellente année 2026**. Que celle-ci soit placée sous le signe de la réussite et d'un minimum de mauvaises nouvelles, pour vous comme pour nous !

Laurent Marseille

## Standing Plus : votre habitation encore mieux protégée

Vos besoins évoluent, et les risques aussi : les Assurances Mutuelles de Picardie font progresser leur offre d'**assurance habitation** pour mieux protéger votre cadre de vie et vos biens.

Notre nouvelle formule **Standing Plus** offre une protection élargie et plus complète pour les risques du quotidien.

Elle inclut notamment un renforcement des garanties «Dommages électriques» et «Dégâts des eaux».

Et intègre les nouvelles garanties suivantes :

- Les biens extérieurs
- Les matériels de loisirs (vélos, sport, musique...)
- Les énergies renouvelables (en option)
- Le pack Piscine - Spa - Jacuzzi (en option)
- Les caves à vin (en option)

Parce que votre fidélité compte, vous bénéficiez de **20% de remise** sur votre franchise par année sans sinistre. Et après 5 années consécutives sans sinistre, votre prochaine franchise habitation est entièrement offerte !



 Je souhaite être rappelé(e)

**Faites le choix d'une protection plus complète et adaptée à votre vie !**

## Un soutien juridique, quand vous en avez besoin.

Un litige avec un voisin, un problème avec un garagiste, un conflit avec un artisan, ou encore un cas de cyberharcèlement peuvent vite devenir complexes à gérer.

Grâce à notre **Protection Juridique**, vous bénéficiez d'un **accompagnement** et d'une **prise en charge** de vos démarches pour vous aider à **défendre vos droits** en toute sérénité :

- ✔ Un **service d'assistance** du lundi au samedi de 8h à 20h :  
☎ 09.69.39.98.43 ✉ giecivis@civis.fr
- ✔ Un accès à plus de **500 fiches d'informations juridiques**
- ✔ **150 modèles de lettres** pour vous aider à défendre vos droits



**Vous n'avez pas encore de Protection Juridique ?  
Souscrivez dès maintenant auprès de votre agence !**



## Hausse des cambriolages à Noël

Tous les ans, les fêtes de fin d'année s'accompagnent d'une augmentation des cambriolages. Entre les absences prolongées et les logements inoccupés, **mieux vaut se protéger**. Les Assurances Mutuelles de Picardie vous recommandent **Homiris by SEPSAD**, spécialiste de la **télésurveillance**.

En ce moment et jusqu'au 31 décembre 2025, vous bénéficiez d'une offre exclusive : **3 mois d'abonnement offerts** avec le code promo **AM11/25** !



Protégez votre domicile à partir de **22.50€ par mois** et profitez des fêtes en toute tranquillité (frais d'installation compris).

🌐 [www.sepsad-telesurveillance.fr/p/amp](http://www.sepsad-telesurveillance.fr/p/amp)  
☎ **01.70.91.81.61** (du lundi au vendredi de 9h à 18h)  
✉ [contact@sepsad.com](mailto:contact@sepsad.com)

## Santé : de nouveaux équipements pris en charge à 100%

Dans le cadre de la politique de santé publique visant à favoriser l'**accès aux soins pour tous**, la prise en charge des fauteuils roulants\* (déc 2025) et des prothèses capillaires\* (janv 2026) est désormais sans reste à charge pour les assurés.

Scannez le QR code pour en savoir plus !



## Un engagement durable pour le sport et la vie locale

Les Assurances Mutuelles de Picardie sont bien plus qu'un assureur : nous sommes un **acteur local engagé**, au service de notre territoire et de ses habitants.

Chaque année, nous sommes heureux de soutenir des clubs sportifs qui rassemblent les Picards : la Fédération Française de **Ballon au Poing**, les **Gothiques** d'Amiens, l'**ESCLAMS BB** de Longueau, mais aussi des événements marquants comme le **Grand Prix de la Somme de Cyclisme**, le **Trail de la bataille d'Abbeville** ou encore le **Trail de Saint-Fuscien**.

Parce qu'au-delà de l'assurance, notre volonté est aussi de **faire grandir et rayonner notre territoire**.



Signature de la convention de partenariat entre les AMP et la Fédération Française de Ballon au Poing.

## Une présence majeure aux côtés des collectivités !

Saviez-vous que nous assurons également les **collectivités** et accompagnons les **élus** dans l'exercice de leurs fonctions ? Aujourd'hui, **plus de 60% des collectivités de la Somme nous font confiance** pour protéger leurs biens.

En 2025, nous avons participé à une session d'information organisée par l'AMF 80 sur la **Protection Fonctionnelle des Élus**, un dispositif qui garantit aux élus un accompagnement et une prise en charge en cas de mise en cause liée à leurs fonctions.

Informier, expliquer, accompagner : c'est ainsi que nous soutenons au quotidien les élus et répondons aux besoins concrets des collectivités.



Pierre BERTELOOT, Maire de Cessières-Suzy et Antony LOY, Conseiller Clientèle aux AMP

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Parallèlement aux recommandations de nos instances professionnelles et plus particulièrement de France Assureurs, les **ASSURANCES MUTUELLES DE PICARDIE**, dans un esprit de transparence et de complète information de leurs sociétaires, vous communiquent ci-après le **compte rendu de l'Assemblée Générale**.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est réunie afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### 1) Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'Exercice 2024.
- Lecture du rapport général et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes de l'Exercice 2024.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Indemnités des administrateurs.
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.
- Approbation du rapport du commissaire aux comptes présenté en conformité de l'Article R.322-57-IV-2° du Code des Assurances.

### ↳ Première Résolution

L'Assemblée Générale siégeant en Assemblée Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) faisant apparaître un bénéfice de 360.528,43 € (résolution approuvée).

### ↳ Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2024 (résolution approuvée).

### ↳ Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 de 360.528,43 € de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau, ce qui portera le solde à 6 160 163,48 € (résolution approuvée).

### ↳ Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale constate que le montant des indemnités et frais versés aux Administrateurs en 2024 s'élève à 33 208 €. L'Assemblée Générale autorise, comme les années précédentes, les Administrateurs à recevoir à titre d'indemnités et frais, la somme plafond de 36 000 € pour l'année 2025, sous réserve des missions spéciales dont certains pourraient être chargés (résolution approuvée).

### ↳ Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité de l'Article R.322-57-I du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les conventions réglementées (résolution approuvée).

### ↳ Sixième Résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport présenté en conformité de l'Article R.322-57-IV-2° du code des assurances par le Commissaire aux Comptes concernant les contrats d'assurances de toute nature, souscrits auprès de la société par ses Administrateurs, ses Dirigeants salariés et leur Conjoint, Ascendants et Descendants (résolution approuvée).

## Charte éthique

Membre de l'association ROAM, notre société s'engage à respecter et promouvoir les principes d'une charte garantissant notre comportement éthique et socialement responsable.



Cultiver une gouvernance démocratique et exigeante

Promouvoir une protection durable des personnes et des biens

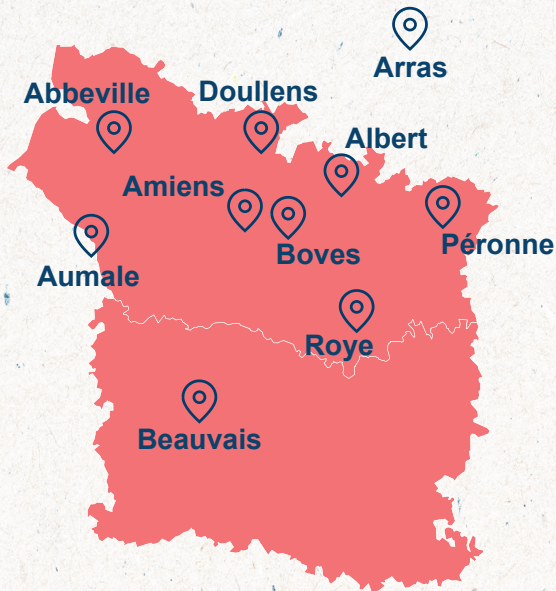


Favoriser et cultiver l'excellence de nos collaborateurs

Maîtriser le développement de nos entreprises



## 10 AGENCES PROCHES DE VOUS



### Amiens, 80000

11 place Joffre  
☎ **03.22.71.02.03**  
✉ [agenceamiens@amp-assurances.fr](mailto:agenceamiens@amp-assurances.fr)

### Boves, 80440 (Siège social)

2 rue de l'Île Mystérieuse  
☎ **03.22.71.10.80**  
✉ [agenceboves@amp-assurances.fr](mailto:agenceboves@amp-assurances.fr)

### Abbeville, 80100

3 rue du Pont aux Brouettes  
☎ **03.22.24.48.79**  
✉ [agenceabbeville@amp-assurances.fr](mailto:agenceabbeville@amp-assurances.fr)

### Albert, 80300

25 rue Lamarck  
☎ **03.22.74.58.56**  
✉ [agencealbert@amp-assurances.fr](mailto:agencealbert@amp-assurances.fr)

### Arras, 62000

5 rue Jacques le Caron  
☎ **03.21.24.87.57**  
✉ [agencearras@amp-assurances.fr](mailto:agencearras@amp-assurances.fr)

### Aumale, 76390

4 rue Saint-Pierre  
☎ **02.35.94.00.99**  
✉ [agenceaumale@amp-assurances.fr](mailto:agenceaumale@amp-assurances.fr)

### Beauvais, 60000

10 rue Gambetta  
☎ **03.44.15.00.99**  
✉ [agencebeauvais@amp-assurances.fr](mailto:agencebeauvais@amp-assurances.fr)

### Doullens, 80600

85 rue du Bourg  
☎ **03.22.32.46.51**  
✉ [agencedoullens@amp-assurances.fr](mailto:agencedoullens@amp-assurances.fr)

### Péronne, 80200

1 rue Alfred Rey  
☎ **03.22.84.46.52**  
✉ [agenceperonne@amp-assurances.fr](mailto:agenceperonne@amp-assurances.fr)

### Roye, 80700

13 rue d'Amiens  
☎ **03.22.87.40.14**  
✉ [agenceroye@amp-assurances.fr](mailto:agenceroye@amp-assurances.fr)

### Retrouvez nous en agence

du lundi au vendredi  
9h - 12h30  
13h30 - 18h\*

\*Horaires pouvant varier selon les agences

### Siège social des AMP

2, rue de l'Île Mystérieuse, 80440 BOVES  
03 22 71 55 00  
[contact@amp-amiens.net](mailto:contact@amp-amiens.net)

## Pensez à créer votre espace assuré !

Savez-vous qu'en activant votre **espace assuré** en ligne, vous accédez à l'ensemble de vos **informations en quelques clics** ?

Attestations d'assurance, détails de vos garanties... tout est **centralisé et accessible** à tout moment.

De plus, **vous pouvez facilement déclarer un sinistre en ligne**. Ne tardez plus et accédez dès maintenant à votre espace personnel !



Si **NOUS** sommes à vos côtés **C'EST VOUS** toujours pour protéger.

### Nos partenaires



0800 77 24 24



0800 400 200



0805 16 17 18



Réparation automobile  
03 22 47 30 98



protection juridique  
09 69 39 98 43



Travaux services  
Dégâts des eaux  
01 53 26 23 27

